

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Modalités.-

L'inscription à cette formation n'est effective qu'à la réception du règlement ou à la réception de l'avis de prise en charge de l'Action de formation par un organisme collecteur (Agefos, Fif-PL, ...). Nous vous adressons une convention de formation. Une facture acquittée vous est adressée. Dans la semaine précédant la formation, une convocation vous est envoyée.

Rétractation.-

En vertu des dispositions du code de la consommation, le participant (considéré comme consommateur) dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de son inscription. Cette rétractation pourra s'effectuer par courrier postal ou électronique à charge pour le participant de conserver une preuve de l'envoi dans le délai de rétractation. Toutefois, conformément à ce qui est prévu au 1° de l'article L. 1,21-21-B du Code de la consommation, le droit de rétractation ne pourra plus être exercé à compter de la date de début du colloque et ce même si 14 jours ne sont pas écoulés depuis l'inscription. En complétant le présent bulletin d'inscription, le participant certifie avoir pris connaissance des conditions exposées ci-avant dans lesquelles s'exerce son droit de rétractation.

Protection des données personnelles.-

Les données recueillies sur ce bulletin d'inscription sont traitées par Edilaix pour la gestion de votre inscription. Elles sont conservées pendant une durée conforme à la législation en vigueur. Conformément au RGPD (UE) 12016/679, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données, de rectification, d'effacement, de restitution par courriel ou par voie postale, (coordonnées ci-dessous).

Droit à l'image.-

En assistant aux événements organisés par Edilaix, vous acceptez d'être filmé et photographié. Ces images sont utilisées afin de promouvoir les futurs événements et d'illustrer les articles des revues et du site internet. Conformément à la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée, vous pouvez refuser l'exploitation de votre image en cochant cette case.

Edilaix
Société d'édition et de formation
juridiques immobilières

Renseignements et inscriptions : Alexandra Martin

Tél. 04 72 49 79 11 • formation@groupe-edilaix.com

Edilaix - 33 cours de Verdun-Récamier

CS 30241 - 69287 LYON CEDEX 02

Pli avec prédécoupe

Premières Rencontres Nationales des Baux Commerciaux (RNBC)

«L'idée des binômes est excellente, à poursuivre»

«Parfait équilibre entre la théorie et la pratique.»

«L'occasion de rencontrer des confrères et professionnels venus de toute la France.»

«Formation de grande qualité et bien organisée.»

«Accueil très chaleureux : une qualité Edilaix.»

«Félicitation à toute l'équipe pour le choix des conférenciers.»

Témoignages des participants des Rencontres nationales
organisées par Edilaix

Validez **14 heures de formation en 2 jours**

PRÉ-REQUIS

Professionnels de l'immobilier en exercice ou acteur du droit de la copropriété.

PUBLICS VISÉS

Les Rencontres nationales de la copropriété sont destinées à parfaire et à actualiser les connaissances des professionnels de l'immobilier en exercice, notamment des syndics et administrateurs de biens, des avocats de droit immobilier, des administrateurs judiciaires, des notaires, des géomètres-experts et des huissiers.

MÉTHODES ET OUTILS

Un dossier de travail comprenant des cas concrets est remis à chacun des inscrits sous format papier et/ou numérique. Temps d'échanges favorisés par les intervenants. Salle pour un effectif maximal de 45 participants, dressée en format classe.

COVID-19

À ce jour, la 1^{re} édition des Rencontres Nationales des Baux Commerciaux, prévue les 3 et 4 juin 2021 à Aix-en-Provence et en visio, est prévue en présentiel. En cette période de crise sanitaire, nous restons vigilants. Dans le cas où cette édition ne pourrait se tenir, nous reviendrons vers vous pour procéder au report ou à l'annulation de votre inscription. En cas d'annulation, il sera procédé au remboursement des sommes versées.

Formation
**DISPENSÉE ou
REMBOURSÉE**

Un événement

Edilaix
Société d'édition et de formation
juridiques immobilières

Annales des Loyers

et de la propriété commerciale, rurale et immobilière

Organisme de formation : SAS Edilaix- capital de 90 000 € • RCS de Lyon • Naf 5814Z • Siret 524 427 135 00024 • Tva intra-communautaire FR05524427135 • Numéro de déclaration d'existence : 82 69 12727 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. • Certification AFNOR n° 2017/75773.01 • Homologation au titre de la formation continue des avocats ou des notaires : nous consulter. 04 72 49 79 11 / formation@groupe-edilaix.com

pli

FORMATION PROFESSIONNELLE DISPENSÉE ou REMBOURSÉE

Premières Rencontres Nationales des Baux Commerciaux (RNBC) **Loyers commerciaux Quid après le COVID ?**

Ateliers pratiques animés par des binômes
Avocat /Expert immobilier

Sous les présidences de

Françoise MAIGNÉ-GABORIT
Expert immobilier,
Agréé par la Cour de cassation,
Ancien Président Compagnie nationale
des experts judiciaires immobiliers (CNEJI)

Jean-Pierre BLATTER
Avocat au barreau de Paris.
Docteur en droit
Ancien Président des universités,
associé FRICS - Chartered Surveyors

3-4 juin 2021

à Aix-en Provence & en visio / replay

**14 heures de formation • 4 ateliers
8 professionnels reconnus**

Sous la responsabilité scientifique de
Bastien BRIGNON
Maître de conférences à Aix-Marseille Université, avocat au barreau d'Aix-en-Provence

Débat le jeudi soir à la fois en présentiel et webinaire

Une formation
Edilaix
Société d'édition et de formation
juridiques immobilières

Annales des Loyers
et de la propriété commerciale, rurale et immobilière

jusqu'à 14 h
VALIDATION
de formation

Jeudi 3 juin 2021

Sous la présidence de **Jean-Pierre BLATTER**
Avocat au barreau de Paris, avocat associé BLATTER-SEYNAEVE & ASSOCIÉS

8h30 – Accueil des participants

9h00 – 12h30 **Le loyer post-COVID : les préalables**
Les valeurs locatives après le COVID

Parmi les thèmes abordés

- La fixation du loyer de manière générale
- L'établissement des valeurs locatives ;
- Un bilan des jurisprudences Covid ;
- Le point sur les relations bailleurs-preneurs, quelle que soit leur taille.

Objectifs

- Dresser le bilan pour anticiper les termes des prochains baux ;
- Rédiger les clauses et contrats à venir ;
- Sécuriser la relation bailleur-preneur.

Intervenants



Binôme formé par
Alain CONFINO, avocat au barreau de Paris.
Et **Sophie MUTTER-PUCETTI**, expert judiciaire, RICS

14h00 – 17h30 **Le loyer révisé**
La révision du loyer en cours de bail après le COVID

Parmi les thèmes abordés

- La révision légale triennale ;
- La révision conventionnelle (échelle mobile ou clause indexation) ;
- Le Covid constituerait-il un fait générateur d'une révision des facteurs locaux de commercialité.

Objectifs

- Maîtriser les articles L. 145-38, L. 145-39 ;
- Assimiler les différentes formes de révision ;
- Connaître les procédures de révision.

Intervenants



Binôme formé par
Julien PRIGENT, avocat au barreau de Paris.
Et **Serge VITALI**, Expert judiciaire, REV.

SOIRÉE DU JEUDI **L'EXIGIBILITÉ ET LA VALEUR DU LOYER À L'HEURE DU COVID**
TABLE RONDE Animée par **Bastien BRIGNON**, maître de conférences à Aix-Marseille Université, avocat au barreau d'Aix-en-Provence.

Vendredi 4 juin 2021

Sous la présidence de **Françoise MAIGNÉ-GABORIT**
Expert immobilier, cabinet MAIGNÉ-GABORIT & GARRAUD

8h30 – Accueil des participants

9h00 – 12h30 **Le loyer renouvelé**
Le loyer lors du renouvellement du bail après le COVID

Parmi les thèmes abordés

- Les valeurs locatives lors d'un renouvellement ;
- L'appréciation des facteurs locaux de commercialité ;
- Les indemnités d'occupation.

Objectifs

- Anticiper la fixation du loyer renouvelé ;
- Préparer les renouvellement de baux ;
- Maîtriser l'article L. 145-34.

Intervenants



Binôme formé par
Aymeric ANTONIUTTI, avocat au barreau de Lille.
Et **Jean-Jacques MARTEL**, expert agréé par la Cour de cassation, REV, Président de la CNEJI.

14h00 – 17h30 **Indemnités d'éviction ou de résiliation anticipée**
Les indemnités de fin de bail après le COVID

Parmi les thèmes abordés

- La fixation des différents postes d'indemnités ;
- L'utilisation des différentes méthodes ;
- Le calcul du droit au bail ;
- L'indemnité de résiliation anticipée.

Objectifs

- Identifier les éléments nécessaires à la détermination ;
- Maîtriser les différentes méthodes d'évaluation ;
- Anticiper les enjeux financiers du départ.

Intervenants



Binôme formé par
Emmanuelle CHAVANCE, avocat au barreau de Paris.
Et **Hugues SAINCARD**, Expert judiciaire.

Je participe aux "Premières Rencontres Nationales des Baux Commerciaux" organisées à Aix-en-Provence, Grand Hôtel Roi René Aix-en-Provence - 24, boulevard du Roi René et je coche ci-dessous l'option ci-dessous :

1- Je bénéficie du tarif :

Abonné* (préciser votre numéro :) Plein tarif

* Le tarif «abonné» est réservé aux abonnés aux Informations Rapides de la Copropriété et/ou aux Annales des Loyers.

2- Je participerai aux dates suivantes (cocher la/les dates et le mode)

Jeudi 3 juin 2021 (7 heures de formation)
 Vendredi 4 juin 2021 (7 heures de formation)

3- Je suivrai la formation :

En présentiel à Aix-en-Provence
 À distance en visio ou replay

4- Je trouve et sélectionne mon tarif :

PRÉSENTIEL	2 JOURS	1 JOUR
Tarif abonné (TTC, TVA 20 %)	<input type="checkbox"/> 1198,80 € (999 € HT)	<input type="checkbox"/> 718,80 € (599 € HT)
Plein tarif (TTC, TVA 20 %)	<input type="checkbox"/> 1326,00 € (1105 € HT)	<input type="checkbox"/> 798,00 € (665 € HT)
DISTANCIEL (-20%)	2 JOURS	1 JOUR
Tarif abonné (TTC, TVA 20 %)	<input type="checkbox"/> 959,04 € (799,2 € HT)	<input type="checkbox"/> 575,04 € (479,2 € HT)
Plein tarif (TTC, TVA 20 %)	<input type="checkbox"/> 1060,80 € (884 € HT)	<input type="checkbox"/> 638,40 € (532 € HT)

Nom : Prénom :

Organisme /société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Profession :

> J'envoie le bulletin d'inscription et le règlement à :
Edilaix - 33 cours de Verdun-Récamier - CS 30241 - 69287 LYON CEDEX 02

> Je peux également m'inscrire en ligne en flashant ce code : Oui
Date, cachet et signature, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription au dos de bon à découper (également disponibles sur les sites de la société Edilaix)



> Je demande une prise en charge par un organisme collecteur Oui
> Remise en cas d'inscriptions multiples, demandez un devis : 04 72 49 79 11

Ce programme est susceptible de modifications de dernière heure, indépendamment de notre volonté. Editions Edilaix, mars 2021

Découpez pour permettre le pli roulé